



Le système de conservation des sols sur la ferme Laforge comprend l'utilisation de terrasses de dérivation suivant les courbes de niveau et menant à une voie d'eau gazonnée, les labours effectués suivant les lignes de niveau avec un cultivateur lourd, ainsi que la culture en rayons et en rotation.

M. Laforge avait été témoin de cette évolution quand il travaillait pour son père avant de prendre la relève sur la ferme familiale en 1979. Ce jeune cultivateur représente la troisième génération à cultiver ces terres, et lui, sa femme Patricia et leurs trois enfants dépendent entièrement de la productivité de la ferme pour leur subsistance. Les terres sont ondulées et caractérisées par de longues pentes complexes, typiques de la région de culture de la pomme de terre du Nord du Nouveau-Brunswick. Ces dernières années, la rotation comportait deux années de pommes de terre, suivies d'une année de céréales (avoine) et de deux années d'herbages (trèfle et fléole). Au départ, les parcelles étaient petites et divisaient habituellement les pentes entre les cultures de pommes de terre et de foin. Le sol était en assez bon état, peu atteint par l'érosion. Quand la tendance à la culture spécialisée de la pomme de terre s'est généralisée dans la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, les champs ont été élargis aux fins de la monoculture et l'érosion s'est accentuée. On a alors adopté la pratique des labours en travers de la pente qui donna d'heureux résultats. Toutefois, ce changement dans l'orientation des labours et la rotation n'ont pas permis de ramener l'érosion à un taux tolérable.

Il est évident que Jacques Laforge tire les leçons qui s'imposent de ce qui s'est passé et qu'il est ouvert aux techniques auda-